

SunAvantage^{MD}

Le service de gestion des absences et de l'invalidité des Garanties collectives est maintenant offert en ligne

Dans le cadre de notre engagement à faire en sorte qu'il soit *plus facile de faire affaire avec nous*, nous continuons à offrir une meilleure expérience de gestion en ligne des absences et de l'invalidité à nos clients. Vous pouvez maintenant présenter des demandes de règlement invalidité de courte et de longue durée, signaler les absences pendant la période de maintien du salaire ainsi que produire, exporter et imprimer vos propres relevés sur la situation des demandes de règlement en ligne.

Nous avons besoin de votre aide pour déterminer les personnes de votre organisation qui devraient être autorisées à présenter des demandes de règlement invalidité par voie électronique et à voir en temps réel les renseignements concernant les demandes de règlement.

Vous pouvez accorder deux (2) codes d'accès par unité de facturation à des membres du personnel de votre organisation. Les autorisations peuvent être attribuées selon le numéro de contrat, l'unité de facturation et les critères d'accès au système suivants :

- Accès complet (visualisation des demandes de règlement et présentation des demandes de règlement en ligne)
- Visualisation des demandes de règlement uniquement
- Visualisation des demandes de règlement en ligne uniquement

Pour vous aider à déterminer qui, parmi les membres de votre organisation, devrait se voir accorder des droits d'accès, nous avons [élaboré un aperçu](#) qui vous sera utile pour comprendre certaines des fonctions de base de ce nouveau service en ligne.

Veillez prendre quelques minutes pour remplir les sections mises en évidence de ce [formulaire](#) et nous renvoyer le tout à l'adresse absence.invalidite@sunlife.com le plus tôt possible. Assurez-vous de fournir les renseignements relatifs aux droits d'accès des employés de votre organisation pour le service de visualisation des demandes de règlement et de présentation en ligne des demandes de règlement, et vous serez informés lorsque la fonctionnalité aura été activée. En remplissant ce formulaire, vous indiquez que l'organisation vous autorise à permettre aux personnes indiquées de visualiser et/ou de présenter des renseignements relatifs à des demandes de règlement pour les contrats et unités de facturation énumérés. Vous serez aussi désigné dorénavant comme principale personne-ressource en matière d'approbation des droits d'accès.

Avis d'activation des droits d'accès

Sur réception du formulaire dûment rempli, un délai de 30 jours est nécessaire pour la configuration des droits d'accès.

SunAvantage^{MD}

Chaque personne dont le nom figure sur le formulaire recevra de l'adresse absence.invalidite@sunlife.com un courriel personnalisé contenant son code d'accès.

Remarque importante : Un second courriel suivra contenant un mot de passe temporaire sera également envoyé. Veillez à ce que les personnes dont le nom figure sur le formulaire sachent que ces deux courriels leur seront envoyés. Assurez-vous également qu'ils ouvrent une session et établissent un profil.

Tutoriel pratique disponible

Un tutoriel en ligne sera accessible sur le site lors du lancement afin de vous présenter la marche à suivre pour voir la situation des demandes de règlement en ligne. Cet outil permettra à votre organisation de disposer des renseignements requis pour utiliser ce nouveau service.

Des questions ?

Veillez communiquer avec votre adjoint à la gestion, service clientèle, au numéro 1 877 786-7227.